

Prendre en compte un handicap dans un accompagnement d'orientation, de reclassement ou de reconversion professionnelle

GIP FCIP Alsace

2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
contact@gip-fcip-alsace.fr



Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67
Auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Cynthia Wolf
Directrice des études du CAFOC

Patricia LEJEUNE
Coordinatrice CAFOC
06 98 86 49 17

Aline FAUVELLE
Assistante de formation
03 67 18 22 98
cafoc@gip-fcip-alsace.fr



Public visé

Professionnels de l'insertion, de la formation pour adultes
Intervenants sociaux
Professionnels de l'orientation
Professionnels des ressources humaines
Chargés du reclassement

Prérequis

Aucun

Durée et dates

14 heures
5 et 6 juin 2025

Tarif

Tarif individuel à venir
Forfait groupe possible après étude de la demande

La question du handicap est ici centrée sur la personne, qu'il s'agisse de l'accompagner vers l'insertion professionnelle ou de la maintenir en emploi. Comment la personne vit-elle son handicap ? Quelle acceptation – ou déni – en a-t-elle ? Par un outillage adapté et en travaillant sur des cas pratiques, ce module aidera les intervenants sociaux et les professionnels de l'accompagnement à mieux appréhender la place occupée par le handicap et son impact pour la personne.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Objectifs généraux :

- Appréhender le handicap et le situer dans l'environnement socio-professionnel,
- Acquérir une méthode pour objectiver la situation de santé de la personne
- Adapter sa posture et ses outils selon la place donnée au handicap pour la personne : méthodologie pour mettre le handicap à sa juste place,

Objectifs pédagogiques :

- Définir le handicap, connaître le contexte, les partenaires mobilisables
- Mener un entretien pour comprendre la situation de santé de la personne et la place donnée au handicap
- Adapter sa posture et les outils mobilisables
- L'orientation vers les référents handicap des institutions partenaires

CONTENUS DISPENSÉS

Avec une méthode basée sur l'ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel), la formation se déroulera en plusieurs temps : l'appréhension du handicap dans l'environnement socio-professionnel ; les techniques d'entretien pour comprendre la situation de santé de la personne et la place donnée au handicap ; un travail concret sur la pratique et les outils pour mieux accompagner la personne et l'orienter ; élaborer un plan d'action adapté grâce à une connaissance précise des partenaires du handicap et des dispositifs, notamment récents. Nombreuses mises en pratiques, échanges de pratiques et études de cas.

MODALITÉS

GIP FCIP Alsace

2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
contact@gip-fcip-alsace.fr

Organisme de formation enregistré sous
le N° 42 67 031 29 67
Auprès du préfet de la Région. Attribué
le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Cynthia WOLF
Directrice des études du CAFOC

Patricia LEJEUNE
Coordinatrice CAFOC
06 98 86 49 17

Aline FAUVELLE
Assistante de formation
03 67 18 22 98
cafoc@gip-fcip-alsace.fr

Organisation pédagogique : en présentiel. Méthode expositive, active, participative

Dates : 5 et 6 juin 2025

Modalités et délais d'inscription : A réception de la convention, 15 jours minimum

Financement : Entreprise – OPCO – Individuel

Modalités d'évaluation : Evaluation par questionnaire des acquis de la formation

Validation : Attestation de fin de formation

Intervenantes : Abdallah CHALGHOUMI et Annabelle BURGER, 2A Bilan Conseils

Accessibilité handicap : Oui

Référent handicap : Florent PETITDEMANGE - florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr

